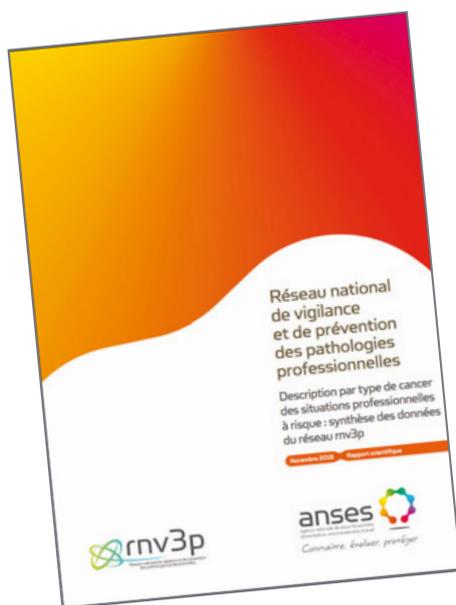


Description par type de cancer des situations professionnelles à risque : synthèse des données du réseau RNV3P



Dans le cadre de l'action du plan cancer 2014-2019 qui vise à l'amélioration des connaissances sur les cancers d'origine professionnelle, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a publié le rapport d'étude « *Description par type de cancer des situations professionnelles à risque : synthèse des données du réseau RNV3P* ».

Le Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) rassemble dans une base de données sécurisée les problèmes de santé au travail (PST) des patients venus consulter dans les centres de consultations de pathologies professionnelles (CCPP) pour des motifs d'aide au diagnostic de l'origine professionnelle, de conseils pour aptitude, d'orientation professionnelle ou de reclassement. Les médecins des CCPP (30 centres en 2017 répartis sur le territoire français dans des centres hospitalo-universitaires pour la majorité) alimentent de manière systématique cette base depuis 2001 et réalisent le codage des données saisies selon des nomenclatures internationales (CIM 10 pour les pathologies, CITEP-08 pour les postes de travail) ou nationales (NAF-08 pour les secteurs d'activité, thésaurus des expositions du RNV3P). Ainsi, un PST regroupe trois types d'informa-

tions : la pathologie présentée par le patient, les expositions professionnelles éventuellement en cause dans l'apparition de la pathologie principale, l'évaluation du niveau d'imputabilité entre l'exposition et la pathologie principale (sans relation, faible, moyen ou fort) et la situation professionnelle du patient (secteur d'activité, poste de travail).

Les données du RNV3P enregistrées du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2016 ont été exploitées dans l'objectif de décrire, par type de cancer, des situations professionnelles identifiées comme étant à risque. Onze localisations de cancers ont ainsi été analysées : bronches et poumon, voies urinaires, sein, rein, larynx, sinus, côlon-rectum, peau hors mélanome, système nerveux central, hémopathies lymphoïdes matures et leucémies myéloïdes (le mésothéliome a été exclu de l'analyse).

Pour la majorité des cancers, l'étude porte principalement sur les PST conclus en pathologie professionnelle (PRT) et dont au moins une des expositions est considérée par le médecin expert comme ayant une imputabilité moyenne ou forte. Pour le cancer du sein, du côlon-rectum et du système nerveux central, l'analyse inclut également une ou des expositions professionnelles avec une imputabilité jugée faible.

Les paramètres étudiés sont l'âge, les circonstances d'exposition (nuisances, secteurs d'activité, postes de travail), les facteurs de risque extra-professionnels et l'avis du médecin expert lorsque la consultation entraîne une déclaration de maladie professionnelle. Une analyse des commentaires saisis dans la zone de texte libre (mémo-clinique) a complété l'étude. Chaque type de cancer a fait l'objet :

- d'une analyse synthétique de l'état des connaissances scientifiques actuelles concernant les étiologies professionnelles pour ce type de cancer, et notamment des travaux récents du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) ;
- d'une analyse quantitative des cas de problèmes en relation avec le travail (PRT) pour lesquels au moins une exposition professionnelle codée est d'imputabilité moyenne ou forte ;
- d'une analyse descriptive prenant en compte les PRT

en lien avec une ou des expositions d'imputabilité au moins faible.

Le RNV3P n'étant pas un outil de surveillance épidémiologique des cancers en lien avec les expositions professionnelles, les données ne sont pas exhaustives et les résultats ne sont pas représentatifs.

Ces 11 types de cancers analysés ont fait l'objet d'une synthèse définie selon 4 groupes suivants :

- **Groupe 1 (G1)** : localisation de cancer pour laquelle il existe un tableau de maladie professionnelle indemnisable pour cette exposition ;

- **Groupe 2 (G2)** : localisation de cancer pour laquelle il n'existe pas de tableau de maladie professionnelle indemnisable pour cette exposition mais le CIRC a classé comme agent cancérigène pour l'homme avec indications suffisantes pour cette localisation ;

- **Groupe 3 (G3)** : localisation de cancer pour laquelle il n'existe pas de tableau de maladie professionnelle indemnisable pour cette exposition mais le CIRC a classé comme agent cancérigène pour l'homme avec indications limitées pour cette localisation ;

- **Groupe 4 (G4)** : localisation de cancer pour laquelle il n'existe pas de tableau de maladie professionnelle indemnisable, ni de classement par le CIRC mais des expositions à des facteurs à risque ou situations à risque sont discutées dans la littérature scientifique.

Les données recensées dans la base du RNV3P de 2001 à 2016 sur les cancers d'origine professionnelle illustrent des multitudes de situations et d'expositions professionnelles à des agents potentiellement cancérigènes durant la période étudiée. Les situations professionnelles à risque (expositions et secteurs professionnels) les plus fréquemment notifiées dans le RNV3P comme pouvant avoir un lien avec le cancer étudié sont globalement concordantes avec le classement des agents cancérigènes par le CIRC et les connaissances scientifiques de la littérature, même si pour certains cancers il n'existe pas encore de tableau de maladie professionnelle indemnisable (cancer du larynx, du rein, du côlon-rectum, du sein). On retrouve aussi des expositions ou des secteurs d'activités pour lesquels les données sont encore discutées mais qui nécessitent une vigilance accrue (cancer du rein chez les soudeurs, hy-

drocarbures aromatiques polycycliques – HAP – et cancer du rein, trichloroéthylène et cancer de la vessie...).

Ces données apportent ainsi des éléments descriptifs sur les secteurs d'activité et facteurs de risque professionnels potentiels des types de cancers recensés pour lesquels peu de données sont encore disponibles. Elles soulignent donc l'intérêt d'études complémentaires et d'une veille attentive portant sur les associations « expositions – situation professionnelle – type de cancer » qui seront rapportées à l'avenir dans le RNV3P.

Ainsi, l'analyse des données du RNV3P permet d'isoler des expositions professionnelles et les situations pour lesquelles les actions de vigilance et de prévention sont nécessaires. Si le réseau ne constitue pas un système de surveillance sanitaire permettant d'avoir une image représentative des fréquences réelles des pathologies dans un secteur donné, il constitue une base complémentaire aux autres systèmes de surveillance épidémiologiques.

De plus, avec un certain degré d'anticipation et un inventaire plus élargi des expositions, le réseau démontre sa capacité à participer à une meilleure connaissance de la part des expositions professionnelles dans les cancers étudiés. Les travaux de recherche s'appuyant sur ces données doivent être poursuivis et approfondis.

Il faut toutefois préciser que, en dehors des interrogatoires professionnels systématiques réalisés pour certains cancers et dans certains CCPP, les patients orientés vers les CCPP sont souvent déjà identifiés comme ayant des expositions susceptibles d'avoir joué un rôle dans la survenue de leur affection et possiblement déclarables en maladie professionnelle, d'où l'important repérage de ce facteur de risque (biais d'adressage).

Ces données soulèvent la question d'une association directe ou indirecte des expositions avec les cancers étudiés. Elles sont riches car elles reposent sur de vrais interrogatoires (et non sur une estimation probabiliste *via* l'usage des matrices emploi exposition). Néanmoins, le RNV3P n'est pas conçu pour apporter une réponse épidémiologique.

Le rapport complet est accessible à l'adresse internet suivante : www.anses.fr/fr/system/files/RNV3P-Ra-Novembre2018.pdf.